

Développement d'outils de sensibilisation et de gouvernance participative, pour une fréquentation nautique durable sur les sites Natura 2000 du bassin de navigation des Glénan

Thématiques principales

- ✚ Bateaux et Equipements
- ✚ Ports et Abris
- ✚ Pratiques et Comportements des usagers à terre et en mer

Secteurs maritimes concernés

- ✚ Plaisance
- ✚ Sports nautiques
- ✚ Pêche de loisir embarquée et à pied
- ✚ Transports de passagers
- ✚ Services (balades en mer, location)

Thématiques secondaires

- ✚ Eco-mouillage
- ✚ Protection des zones sensibles
- ✚ Sensibilisation collaborative et gouvernance
- ✚ Qualité de l'eau du littoral
- ✚ Eco-tourisme nautique
- ✚ Collaboration AMP et ports
- ✚ Organiser et diffuser l'expérience
- ✚ Gestion de l'afflux saisonnier
- ✚ Meilleure connaissance des impacts sur le milieu

AMP qui porte le projet

Sites Natura 2000 :

« Archipel des Glénan » - « Dunes et côtes de Trévignon »- « Roches de Penmarc'h »

Responsable projet

Commune de Fouesnant-les-Glénan, opérateur du site Natura 2000 « Archipel des Glénan »
Service environnement/Natura 2000

Pascal Ragot

Chargé mission Natura 2000

pascal.ragot@ville-fouesnant.fr

Roger Le Goff, maire

roger.legoff@ville-fouesnant.fr

Détails du projet

Résumé

Elaborer des zonages de protection sur l'archipel des Glénan, faire évoluer durablement les connaissances sur l'environnement et les bonnes pratiques des usagers de la mer, en se basant sur une démarche participative de gestion, d'éducation et de sensibilisation

Objectifs et finalités

L'archipel des Glénan est le siège d'une fréquentation nautique saisonnière importante, génératrice d'impacts potentiels ou réels sur les milieux naturels et les espèces. La gestion de ce site Natura 2000 se veut par ailleurs concertée et participative, elle se base sur des principes de développement durable et dispose de peu de moyens, notamment règlementaires et de contrôle.

Les objectifs généraux du projet consistent donc à développer progressivement et durablement l'éconavigation sur le bassin de navigation des Glénan et dans l'archipel, sous l'angle de la gestion de la fréquentation et l'évolution des comportements et des pratiques des usagers navigants. Il est proposé d'atteindre ces objectifs en expérimentant une nouvelle forme de gouvernance et de gestion, fondée sur :

- le développement d'outils et de cadres **novateurs** de concertation et de **gouvernance participative**, impliquant de manière étroite l'ensemble des usagers du site et gestionnaires du milieu marin dans le développement de l'éconavigation sur le bassin des Glénan ;
- une véritable **stratégie à long terme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement**, alliée à une **approche participative**, visant l'autoresponsabilisation des usagers du site Natura 2000 et finalement son autogestion.

Partenaires techniques

Nom	Type de Structures (industriels, laboratoires, associations, etc.)
DREAL, AAMP/Econav, Agence de l'eau, DDTM, DDCS, Préfecture maritime	Etat
EPCI, communes et intercommunalités, région et département	Collectivités territoriales
Fondation de France	Fondation privée
Nautisme en Finistère	Etablissement public à caractère industriel et commercial
Centres nautiques, associations et clubs sportifs et assimilés	Prestataires de services, associations et autres structures fédératrices d'usagers
FFPPSF et associations locales	Associations et autres structures fédératrices d'usagers
Infrastructures portuaires et de mouillage	Associations, Etat, collectivités territoriales
Offices de tourisme et autres structures spécialisées dans la sensibilisation, l'éducation à l'environnement et la communication,	Collectivités territoriales, associations
Transporteurs de passagers, restaurateurs et hébergeurs aux Glénan	Prestataires de service